



LES CMPP EN DANGER !

Le 6 Mars 2020

À afficher

L'ARS Nouvelle Aquitaine demande aux associations gestionnaires des CMPP, de les transformer, **sous 9 mois**, en plateforme de prise en charge des TND (Troubles Neuro Développementaux) sous peine de retrait d'autorisation ... donc de fermeture.

D'ores et déjà un CMPP est en voie de fermeture.

L'Aquitaine compte 29 CMPP et 46 antennes.

Il sera demandé aux CMPP « new-look » :

- **De recevoir une grande majorité de TND...** les autres pathologies (de fait souvent 80% des files d'attente des CMPP : troubles névrotiques, réactionnels, psychopathologies graves), taxés de « troubles légers » risquent d'être, pour partie, renvoyés vers le secteur libéral ou les RASED (précédemment démantelés !).
- Dans une perspective « 100 % d'inclusion » **les équipes devront effectuer leurs prises en charge si nécessaire, au sein des établissements scolaires.**
- **L'accès libre des familles aux CMPP pourrait disparaître :** soumis à la notification MDPH pour les TND, à l'indication de l'école pour les autres.

Un collectif interprofessionnel médico-social Nouvelle Aquitaine (CIPMSNA) a été créé et se mobilise :

- Manifestation devant l'ARS à Bordeaux le 13 Mars à 12h30
- Pétition en ligne « Quel avenir pour le médico-social en Nouvelle-Aquitaine ? » <http://chng.it/7Tj8PYKDwR>

La **FD CMPP** apporte son soutien aux collègues de la Nouvelle Aquitaine.

Cette demande de transformation ciblée géographiquement pourrait n'être qu'un début, la FD CMPP se mobilise avec tous les acteurs de la pédopsychiatrie.

Informez-vous et diffusez !

www.fdcmpp.fr



Groupe « Défense des CMPP » et page CMPP en danger